

Sociologie et chronologie du passage des réfugiés français à Genève de 1687 à 1689

Autor(en): **Ducommun, Marie-Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **40 (1990)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIOLOGIE ET CHRONOLOGIE DU PASSAGE DES RÉFUGIÉS FRANÇAIS À GENÈVE DE 1687 À 1689

Par MARIE-JEANNE DUCOMMUN

Cet article est le fruit d'un travail entrepris sous la direction de M. le Professeur Olivier Fatio de l'Université de Genève et financé par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Il poursuit l'étude que M^{lle} Cécile Holtz avait commencée dans le cadre du projet européen de recherche sur le Refuge Huguenot engagé sous la conduite de M^{me} Michelle Magdeleine, chargée de recherches au CNRS.

Rappelons brièvement que ce projet qui fait appel à l'informatique consiste à rassembler dans une gigantesque base de données les renseignements recueillis par plusieurs équipes de chercheurs travaillant dans différents pays européens (pour l'instant en France, en Allemagne, en Hollande et en Suisse). Ces chercheurs ont principalement dépouillé les listes établies au passage des réfugiés français partis pour l'exil après la Révocation de l'Edit de Nantes, listes dressées soit par les Bourses françaises (comme à Genève), soit par d'autres organismes d'assistance ou d'accueil (comme en Allemagne ou en Hollande).

La constitution d'une base de données devrait permettre, par la confrontation d'informations provenant de sources diverses et géographiquement très dispersées, de déterminer avec précision les caractéristiques principales de l'exil protestant, telles que par exemple les itinéraires suivis par les réfugiés, les variations saisonnières dans le flux d'émigration, les durées et conditions de séjour dans les différentes villes-étapes, etc.

I. Problèmes de méthode

1. La mise au point d'une grille-modèle de saisie

Ce projet devrait ouvrir des perspectives très neuves sur un phénomène qui reste encore, dans bien de ses aspects, mal connu. Pour parvenir à ces

résultats et dans un souci d'uniformisation des données, une grille-modèle pour la saisie à l'ordinateur a été mise au point à Paris. Sa conception a été entièrement subordonnée au principal objectif des chercheurs: parvenir dans un premier temps à constituer un dictionnaire des personnes regroupant pour chacune d'elles l'ensemble des informations la concernant, afin de pouvoir ultérieurement procéder par divers recoupements aux recherches évoquées ci-dessus. Mais, comme dans nos documents, il arrive bien souvent que la dénomination d'une personne soit lacunaire (dans le cas des femmes et des enfants principalement), la grille de saisie a été conçue pour y remédier. C'est pourquoi les codes utilisés pour l'enregistrement des noms de personnes ont été définis en vue de saisir aussi les liens matrimoniaux ou filiaux des passants groupés dans une même notice. Nous verrons par la suite que si cette manière de faire est adéquate au dessein final du projet, elle n'en soulève pas moins de délicates questions d'interprétation des résultats.

2. Sources

Pour ce travail, nous avons codé une partie du registre KG 42 appartenant à la série des comptes de la Bourse française conservés aux Archives d'Etat de Genève. Cécile Holtz avait codé ce registre pour la période du 1^{er} janvier 1684 au 31 juin 1687. Nous avons poursuivi la mise en machine jusqu'au 31 mars 1689. Les résultats du travail de Cécile Holtz ont déjà fait l'objet d'une publication sous la forme d'une contribution dans l'ouvrage *Genève et la Révocation de l'Edit de Nantes*¹.

M^{lle} Holtz nous a restitué dans son article la physionomie du Grand Refuge à ses débuts. Nos dépouillements, eux, commencent à la veille d'une vague d'affluence sans précédent. Grâce à l'ordinateur, à sa rapidité de travail comme à ses capacités de traitement des données, l'analyse statistique de cette affluence est possible à l'échelle d'un seul chercheur. Nous en présentons ici les résultats qui permettront de mieux préciser les modalités particulières des premières années du passage des réfugiés à Genève.

Pour des raisons techniques, il ne nous était malheureusement pas possible de disposer des chiffres pour les six premiers mois de l'année 1687 au moment de la rédaction de notre article. C'est pourquoi notre étude s'ouvre au mois de juillet 1687 et se termine là où se sont arrêtés les codages, soit au mois de mars 1689. Si cette périodisation interdit toute comparaison année par année, elle n'invalide cependant aucune autre analyse comparative.

Les tris sur ordinateur ont été effectués à l'Université de Neuchâtel par M. Jean-Claude Bliss, sauf celui concernant les origines pour les années 1684-1686, fait à Paris sur les données enregistrées par M^{lle} Cécile Holtz.

1 CÉCILE HOLTZ, «La Bourse Française de Genève et le Refuge de 1684 à 1686», in *Genève et la Révocation de l'Edit de Nantes*, pp. 439-489.

3. *Registre et codage*

Avant de passer à l'examen des résultats globaux de cette étude, arrêtons-nous au préalable sur certaines des difficultés que nous avons rencontrées. En particulier, pour que la portée des résultats que nous allons exposer ci-après soit claire, il est nécessaire d'entrer brièvement dans le détail des opérations de codage auxquelles nous avons procédé.

Le registre KG 42 se présente sous la forme d'une succession de notes dont chacune mentionne brièvement la nature du service rendu par la Bourse, et le plus souvent le nom de son (ses) bénéficiaire(s), ainsi que son (leur) lieu d'origine, et plus rarement sa (leur) profession². Ces notes peuvent atteindre plusieurs lignes quand elles concernent plusieurs personnes.

Dans la marge de gauche, un simple chiffre indique les changements de date; dans la marge de droite, en regard de chaque note, figure le total de la somme délivrée. Les directives pour la mise en machine définissent que toutes les personnes figurant dans une même note du registre (c'est-à-dire mentionnées comme bénéficiaires de la même somme inscrite en marge) voyageront ensemble. Elles sont donc codées dans une même notice sur l'ordinateur, ce qui signifie que tous les renseignements communs aux membres d'un même groupe (référence dans le registre, date où on leur verse une aide, montant de la somme versée, et parfois origine) ne sont codés qu'une seule fois par notice, alors que chaque membre du groupe est codé individuellement. Mais cette définition du groupe reste arbitraire: si la plupart du temps les liens de parenté sont effectivement consignés sur le registre, ou si l'on observe souvent que le patronyme, l'origine géographique ou encore la profession sont identiques entre les membres du groupe, il existe de nombreux cas d'inscription commune où rien n'atteste d'une quelconque affinité entre les personnes enregistrées ensemble.

Rappelons encore qu'on peut distinguer deux types de prestations dans l'activité de la Bourse française:

- les aides en argent, ponctuelles ou sous forme de pension, à des personnes de passage ou en séjour plus ou moins prolongé à Genève;
- les aides en nature (vêtements, chaussures, remèdes, frais d'enterrement), versées le plus souvent à des personnes en séjour à Genève, comme l'atteste la récurrence de leurs noms dans le registre.

Dans nos codages, nous n'avons enregistré que les personnes ayant bénéficié d'une prestation en argent.

² Les professions mentionnées dans le registre concernent en majorité des notables. Elles sont donc peu représentatives du niveau socio-économique réel des réfugiés. Les quelques rares autres mentions sont trop peu nombreuses pour justifier une quelconque ébauche de recherche.

II. Présentation des résultats

Nos résultats seront exposés en trois chapitres. Le premier (A) tâchera de saisir la *composition sociologique* du Refuge: il essayera de cerner le rôle que jouèrent les différentes catégories de réfugiés dans les variations d'affluence (classés selon les *statuts* définis par les codes de la base de données). Le deuxième chapitre (B) analysera la *géographie* du Refuge, en étudiant les variations des zones d'origine durant la première période du Refuge. Dans le troisième chapitre (C), nous réunirons les deux points de vue précédents en combinant les deux paramètres (statuts et origine) qui servent de base à nos analyses. Ceci nous permettra de tracer une *socio-géographie* du Refuge à ses débuts. En conclusion, nous tenterons de faire la synthèse de nos observations.

A. ANALYSE PAR STATUTS: VARIATIONS CHRONOLOGIQUES

1. Remarques sur les codes utilisés

Deux remarques préliminaires s'imposent au sujet des codes définis par la base de données (voir tableau N° 1):

– NFS/NOR

NOR est le code utilisé pour tout homme ne voyageant pas avec son épouse; NFS est le code utilisé pour toute femme ne voyageant pas avec son époux.

L'indice qui suit ou non le code de personne (dans notre tableau XX ou 00) a pour but, à la saisie en ordinateur, de classer les différentes personnes d'une même notice dans leur ordre d'apparition sur le registre. Quand certains renseignements les accompagnent (p.ex. des mentions de maladie, d'infirmité, des informations sur leur état de fortune, sur leurs souffrances en France, etc.), ce système d'indices permet de les attribuer à chaque individu en particulier. Quand une personne est mentionnée seule dans le registre, son code dans l'ordinateur n'est évidemment suivi d'aucun indice.

C'est ainsi qu'on peut considérer que les codes NOR ou NFS non suivis d'indices (00) s'appliquent à des hommes ou à des femmes adultes enregistrés individuellement par le secrétaire de la Bourse, c'est-à-dire, selon la définition que nous avons adoptée, ayant voyagé seuls. Mais l'indétermination la plus grande règne en revanche au sujet des personnes enregistrées sous les codes NOR ou NFS suivis d'indices. En effet: toutes les femmes veuves, souvent mentionnées sous le seul nom de leur époux, ont pour cette raison toujours été codées *avec* leur mari, dans le but de rétablir ultérieurement leur identité par recoupement d'information. NFS suivi d'indice peut donc aussi

bien représenter des femmes ayant voyagé accompagnées que des veuves ayant voyagé seules ou accompagnées.

D'autre part, le système de codage imposé ne nous permet pas de classer et d'analyser la structure des groupes de réfugiés, c'est-à-dire d'étudier la constellation de statuts propre à chaque groupe de réfugiés enregistré. Par exemple, on ne peut jamais déterminer si la personne adulte enregistrée faisait partie d'un groupe d'adultes, d'un groupe d'adultes et d'enfants, ou accompagnait seule un groupe d'enfants. On le voit, le système adopté laisse dans l'ombre toutes les relations entre personnes qui ne sont pas du type matrimonial (qui, elles, ne représentent que 15,9% des passages adultes, soit moins d'un sixième). On peut regretter que les choix ayant présidé à l'élaboration de la grille de saisie n'aient pas permis de rendre mieux compte de la fréquence et de la diversité des groupes assistés rencontrés dans nos registres³. On verra néanmoins comment, par recoupements, on peut parvenir à reconstituer en partie la composition du Refuge.

– NER/NEM

Un autre problème se pose concernant les enfants. En effet, pour ses comptages l'ordinateur considère chaque apparition d'un code comme une unité. Or, nous disposons de deux codes à l'usage des enfants: NEM pour ceux dont nous connaissons les noms et prénoms, et NER pour tous les autres. Pour simplifier le travail de saisie, il avait été convenu que les enfants apparaissant de manière non individualisée dans le registre seraient tous enregistrés en bloc sous un seul code NER⁴. Les 1921 groupes d'enfants du tableau représentent donc en fait le nombre d'apparitions du code NER dans l'ensemble des fichiers analysés, et non pas, comme pour les autres codes, le nombre véritable d'enfants ayant été assistés par la Bourse française.

Afin de déterminer le facteur de multiplication à appliquer à NER pour obtenir le chiffre «réel» des enfants, nous avons effectué un comptage manuel de juillet 1687 à juin 1688⁵ et nous avons obtenu le chiffre de 2,1 enfants en moyenne par groupe. Ajoutons que désormais tous les résultats concernant les enfants seront donnés en chiffres corrigés.

3 Cependant, la teneur de notre registre, pour la période d'affluence du moins, atténue la portée de cette critique. La lecture du registre des Archives hospitalières pour la fin du mois d'août et le début du mois de septembre 1687 découvre des pages très remplies, qui ne laissent qu'une place restreinte aux dates et aux montants d'assistance. Elle nous incite à penser que devant l'affluence soudaine de réfugiés, le secrétaire de la Bourse a fait face comme il l'a pu, notant en bloc (certainement en recopiant des billets) les noms des bénéficiaires des secours de la Bourse. Il est donc peu fiable, pour la période de grande affluence, de considérer chaque mention du registre comme la transcription exacte d'un groupe de passage. Seuls les liens matrimoniaux ou filiaux restent vraiment incontestables.

4 Ce qui donne par exemple un champ ainsi formulé: NER XX, BLANC JEAN, 3 enfants de.

5 Sur cette période de 12 mois, nous comptabilisons 1744 groupes d'enfants (= nombre d'occurrences de NER), représentant 3649 enfants, soit un facteur de 2,1 enfants par groupe en moyenne. Cependant, les variations de ce facteur sont assez fortes: entre 1,7 (mars 1688) et 2,35 (juillet et septembre 1687).

2. Les passages à Genève de juillet 1687 à mars 1689: chiffres globaux

Tableau 1. Passages par statuts

Code	Signification	Nombre	
NOR 00	hommes voyageant seuls	1 241	16%
NOR XX	hommes voyageant accompagnés d'enfants et/ou d'adultes ..	5 554	71%
NFM	hommes voyageant avec leur épouse	1 017	13%
	Total	7 812	100%
NFS 00	femmes voyageant seules	492	10%
NFS XX	femmes voyageant accompagnées d'enfants et/ou d'adultes, ou veuves voyageant seules, dont 473 veuves (9,5%)	3 465	69,5%
NFR	femmes voyageant avec leur mari	1 017	20,5%
	Total	4 974	100%
NEM	1 enfant dont l'identité est connue	68	
NER	groupe d'enfant	1 920	
	Calcul du nombre d'enfants: facteur 2,1	4 032	
	Total	4 100	
	Total	16 886	

12 786 adultes (61% hommes/39% femmes) = 75,7%
4 100 enfants = 24,3%

Commentaires et analyse

On constate que les adultes qui voyagent sont à 61% des hommes et à 39% des femmes: il y a 1,5 fois plus d'hommes en déplacement que de femmes. Sur le nombre total des passants, on remarque que le chiffre des enfants, en données corrigées, reste inférieur au quart des réfugiés.

On note aussi des différences de comportement entre hommes et femmes: si pour ces deux statuts le voyage accompagné est massivement majoritaire (à 84% pour les hommes et à 90,1% pour les femmes), le voyage avec le conjoint n'est cependant pas la forme de déplacement privilégiée: pour 1 femme sur 5 seulement, et 1 homme sur 8. On peut remarquer d'ailleurs que les hommes se déplacent plus volontiers seuls qu'avec leurs épouses, alors que les femmes voyagent deux fois plus fréquemment avec leur mari que seules.

Au total, la Bourse française a accordé son soutien à près de 17 000 personnes sur une période de 22 mois, soit en moyenne à environ 773 personnes par mois. Mais la moyenne mensuelle ne rend pas compte des fortes variations dans l'afflux des réfugiés.

3. La vague de réfugiés d'août-septembre 1687

– Passages mensuels et annuels:
l'extraordinaire effort d'assistance de l'année 1687

Tableau 2. Passages mensuels

1687	juillet	733 personnes	
	août	3 769 personnes	
	septembre	3 609 personnes	
	octobre	1 905 personnes	
	novembre	1 340 personnes	
	décembre	704 personnes	total: 12 060 (pour 6 mois)
1688	janvier	415 personnes	
	février	374 personnes	
	mars	480 personnes	
	avril	483 personnes	
	mai	449 personnes	
	juin	317 personnes	
	juillet	330 personnes	
	août	314 personnes	
	septembre	277 personnes	
	octobre	258 personnes	
	novembre	255 personnes	
	décembre	226 personnes	total: 4 178
1689	janvier	285 personnes	
	février	176 personnes	
	mars	187 personnes	total: 648 (pour 3 mois)

En considérant le nombre de passages mois après mois, nous constatons une brusque et forte augmentation du nombre de passants pour août et septembre 1687 (le passage mensuel quintuple par rapport au mois de juillet), augmentation qui s'estompe dès le mois de décembre. Remarquons que ces deux mois totalisent à eux seuls 43,7% des passages pour toute la période! A titre d'information et pour préciser encore les idées, signalons que le 31 août 1687, la Bourse française secourt 643 personnes, et 507 le 1^{er} septembre suivant. Il s'agit là des deux chiffres journaliers les plus élevés de 1684 à 1689.

Prenons du recul et examinons le flux de réfugiés assistés cette année-là par rapport aux autres années:

1684	1 547 personnes
1685	4 235 personnes
1686	1 872 personnes
1687	12 060 personnes (incomplet)
1688	4 178 personnes
1689	648 personnes (incomplet)

On perçoit très nettement quel choc a dû être l'année 1687 pour la ville de Genève: elle comptait à l'époque environ 13 000 habitants et elle a secouru durant les six derniers mois de cette seule année l'équivalent de sa population! On mesure par là l'immense effort d'accueil fourni par la ville.

– Comparaison avec d'autres localités suisses

Grâce aux travaux d'étudiants et de chercheurs entrepris à l'Institut d'Histoire de l'Université de Neuchâtel, nous disposons depuis quelque temps des chiffres pour d'autres localités suisses. Nous pouvons ainsi suivre le déplacement de cette population réfugiée à travers le Pays de Vaud.

On sait que la plupart des réfugiés aidés par la Bourse française à Genève continuèrent leur chemin à travers la Suisse en direction de Lausanne, soit à pied, soit par bateau. De là, ils choisirent ou bien de rejoindre Yverdon (avec la possibilité de parcourir en bateau les lacs de Neuchâtel et de Bienne pour s'orienter ensuite sur Berne, Zurich, Bâle ou Schaffhouse), ou bien de rejoindre Morat, puis Berne à travers la vallée de la Broye.

A *Yverdon*, Josiane Carey-Uldry estime à environ 9000 personnes le nombre de réfugiés assistés par la Bourse entre 1680 et 1700, avec un point culminant atteint en *septembre, octobre et surtout novembre 1687* (environ 1323 personnes pour ces trois mois, alors que le passage ordinaire est de l'ordre de 400 personnes par an, pour une ville qui compte à cette date 2069 habitants)⁶.

A *Neuchâtel*, Dominique Quadroni a compté 22 800 réfugiés entre 1682 et 1697, avec une forte pointe dans l'affluence en *février, mars, avril et août 1688* (soit au total 5000 réfugiés pour 1688, alors que la moyenne ordinaire est de 1200 réfugiés par an pour une ville qui comprend à l'époque entre 3000 et 3500 habitants)⁷.

Sur le deuxième axe de déplacement possible, Antoinette Schwitzguébel-Leroy a constaté une affluence record à *Moudon* pour *l'année 1687* (plus de 6000 personnes assistées, alors que la moyenne ordinaire est d'environ 369 réfugiés par an, pour une ville qui compte à ce moment près de 1300 habitants). Elle estime supérieur à 14 500 personnes le nombre de réfugiés ayant traversé la ville entre 1678 et 1701⁸.

On suit donc très nettement le cheminement de cette vague de réfugiés qui arriva à la fin de l'été 1687 à Genève. Elle se partagea en deux groupes de même importance sur les deux axes de transit du Plateau, se déplaçant plus

6 JOSIANE CAREY-ULDRY, *Trois aspects du Refuge à Yverdon. Population réfugiée, assistance et intégration, 1680–1700*, mémoire de licence, Neuchâtel, 1986.

7 DOMINIQUE QUADRONI, «Le passage des réfugiés huguenots et vaudois à Neuchâtel au XVII^e siècle», *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 36, 1986, N° 3, pp. 313–336.

8 ANTOINETTE SCHWITZGUÉBEL-LEROY, «Passage, accueil et établissement des réfugiés huguenots à Moudon», in *Bulletin de la Société l'histoire du protestantisme français*, 133, 1987.

lentement sur la route du pied du Jura que le long de la Broye. Les chiffres mentionnés ci-dessus nous signalent aussi l'importance extraordinaire de l'effort d'accueil des villes situées sur les axes de passage en 1687-1688: si Genève accueillit sans conteste le plus grand nombre de réfugiés, la petite ville de Moudon assista l'équivalent de quatre fois et demie sa population dans la seule année 1687!

– Impact financier de cette vague d'affluence

Ouvrons ici une parenthèse sur l'aspect financier du Refuge. Pour préciser quelle charge l'assistance aux huguenots fugitifs représenta pour la Bourse française (dans les années ordinaires comme dans la période d'affluence exceptionnelle d'août-septembre 1687), nous avons effectué un rapide survol des comptes du registre de la Bourse. Il est bien entendu que les quelques remarques qui suivent ne remplacent pas l'étude fouillée que ces comptes réclameraient, mais elle nous permet déjà de dégager quelques observations intéressantes.

Si pour le début de l'année 1687 on peut estimer à environ 2000 florins par mois la dépense moyenne de la Bourse française (mais ce chiffre est soumis à de fortes variations), on constate qu'elle s'élève brusquement à 20 000 florins pour les mois d'août et septembre. Pour les six derniers mois de l'année, la Bourse ne consacre pas moins de 66 000 florins aux seules dépenses journalières (c'est-à-dire aux dépenses consacrées exclusivement aux réfugiés de passage).

A première vue, on serait tenté de se dire que ces dépenses ont évolué en rapport étroit avec le flux d'émigration. Or, une lecture plus attentive sur l'ensemble de la période nous montre que ce rapport n'est pas constant. Certaines variations dans les comptes, en apparence contradiction avec ce qu'on connaît de l'affluence des réfugiés, peuvent aussi être indirectement révélatrices de l'impact d'une situation d'exception.

Les dépenses sont regroupées en trois volets dans le registre des Archives hospitalières: les pensions mensuelles, les pensions hebdomadaires et les dépenses journalières.

Les pensions au mois sont en général réservées à des réfugiés notables, ministres, gentilhommes ou martyrs du protestantisme. Elles s'élèvent à environ 300 florins par mois en 1679, puis atteignent leur maximum, 500 florins, durant l'année 1684. De là, elles vont régulièrement s'amenuisant, pour ne plus représenter que 267 florins en décembre 1689. Dès 1690, elles ne font même plus l'objet de comptes séparés, mais sont intégrées dans les dépenses journalières.

Dans les *dépenses journalières* sont consignées les assistances (viatiques ou aides en nature) dont bénéficient au jour le jour les réfugiés de passage ou en bref séjour à Genève. C'est dans cette catégorie des dépenses que devraient se

refléter le plus fidèlement les variations d'affluence. Pourtant, là non plus, il n'est pas possible de conclure à une évolution parallèle des comptes et du nombre de réfugiés de passage.

Par exemple, on sait que la Bourse consacre 4000 florins en décembre 1687 pour venir en aide à 700 réfugiés. Or en février 1688, elle dépense 4500 florins pour seulement 400 réfugiés. En fait, un examen attentif du registre révèle que cette catégorie de dépenses regroupe au fil des mois des prestations de plus en plus hétérogènes. Certains mois, les dépenses journalières comprennent des frais d'étrennes, de médicaments, d'enterrement, de nourriture, etc. plus élevés que les sommes distribuées aux passants⁹.

Les pensions hebdomadaires sont distribuées à des réfugiés en séjour plus ou moins brefs à Genève. Elles peuvent par exemple consister en une pension pour un enfant placé en nourrice, ou servent à soulager momentanément une famille dans la misère. Ces pensions-là s'élèvent à environ 300 florins par mois en 1684 et passent brusquement à plus de 1500 florins en octobre 1685, soit immédiatement après la Révocation de l'Edit de Nantes, période durant laquelle Cécile Holtz a noté une première élévation du nombre des passants. Ce niveau des dépenses perdure durant tout l'hiver, probablement à cause de la misère engendrée par le froid, puis redescend entre avril et novembre 1686. A l'approche de l'hiver 1686-87, les pensions subissent une nouvelle hausse, mais cette fois sans interruption jusqu'en juillet 1687, où elles atteignent 3500 florins. Jusque-là, on constate donc que ce type de dépense suit d'assez près les variations du flux des réfugiées. On s'attendrait donc à une augmentation très forte pour les mois d'août et septembre. Au contraire: le montant mensuel des pensions s'abaisse brusquement à près de 800 florins en août et 400 florins en septembre.

Cette curieuse rupture peut s'expliquer:

- soit par l'effectuation d'un transfert des pensions hebdomadaires sur la caisse des aides journalières, par suite de la désorganisation du système d'assistance dû au gonflement massif et soudain de la population réfugiée,
- soit par une décision des directeurs de la Bourse qui, pour réagir à une situation d'urgence, ont cherché à réduire de manière draconienne le montant des pensions hebdomadaires.

⁹ On peut cependant calculer quelques chiffres.

La Bourse française dépense en moyenne:

de juillet à décembre 1687	5 fl. 6 s. par personne
de janvier à décembre 1688	10 fl. 3 s. par personne
de janvier à mars 1688	12 fl. 9 s. par personne

Signalons qu'à Grandson à la même époque, on distribue 1 sou et ½ à chaque passant. A Lausanne en 1691, la Bourse française décide d'accorder 2 sous à chaque passant. En supposant que les viatiques versés à Genève sont du même ordre de grandeur, on voit que les autres frais absorbent une part toujours plus grande des dépenses de la Bourse, les secours accordés à la population en séjour dans la ville prenant peu à peu le pas sur le soulagement de la population de passage.

Quoi qu'il en soit, cette rupture nous indique que la brutale et massive augmentation de la population réfugiée de l'été 1687 a immédiatement été perçue comme menaçante pour l'équilibre financier de la Bourse française.

– Composition de la vague d'affluence par statuts

Afin de mieux saisir la composition du Refuge à Genève, nous avons regardé comment s'est réparti au fil des mois l'ensemble des personnes appartenant à un statut donné, soit couples (NFR/NFM), enfants, hommes sans leurs épouses (NOR), femmes sans leurs époux (NFS). Le tableau ci-dessous ne retient que les chiffres pour la vague d'affluence.

Tableau 3. Passages par statuts (août–septembre 1687)

	Couples	Enfants	NOR XX	NFS XX	NOR	NFS
août	540	1113	1078	930	69	39
septembre	676	1157	940	780	28	28
Total	1216	2270	2018	1710	97	67
Total	2034	4100	5554	3465	1241	492
(pour l'ensemble de la période)						

Calcul en % par rapport à l'ensemble des personnes de même statut:

	Couples	Enfants	NOR XX	NFS XX	NOR	NFS
août	26,6	27,2	19,4	26,8	5,6	7,9
septembre	33,2	28,2	17	22,5	2,2	5,7
Total	59,8	55,4	36,4	49,3	7,8	13,6

Total des passages (tous statuts confondus):

août	3769	22,3%
septembre	3609	21,4%
	7378	43,7%

On n'est pas très surpris de constater que pour tous les types de statut (sauf pour les hommes et les femmes ayant voyagé seuls), le maximum se situe en août et septembre 1687. Ces deux mois totalisent à eux seuls 43,7% des passages enregistrés dont nous faisons l'analyse: seuls les hommes accompagnés, les hommes seuls et les femmes seules se situent en dessous de ces 43,7%. L'affluence record est due à d'autres types de passages: principalement, comme le montre notre tableau, au passage des couples et des enfants.

Ce petit tableau nous permet aussi de remarquer que les sommets d'affluence se situent à des moments différents selon les statuts. Le passage s'effectue le plus massivement au mois d'août pour les hommes et les femmes accompagnés, et au mois de septembre pour les couples.

Pour les enfants, on constate une quasi-égalité d'affluence dans ces deux mois-là, qui contraste avec nos observations au sujet des couples. Cela met en évidence que les enfants se sont aussi déplacés dans des proportions non négligeables en compagnie d'adultes isolés de leur conjoint et non pas seulement dans une constellation parentale. Afin d'étayer cette affirmation, nous avons procédé de trois mois en trois mois à un sondage directement dans le registre. Nous avons défini trois types de passage et nous avons calculé pour chaque mois quelle part ils ont représenté chacun.

- *le type enfant + couple* (structure parentale): c'est celui qui accuse les plus fortes disparités suivant les mois. Il représente en septembre 1687 la moitié des passages d'enfants, et connaît encore une courte flambée en août 1688. Mais il diminue fortement au cours des autres mois. En mars 1689, un sixième à peine des enfants passent avec un couple devant le secrétaire de la Bourse française.
- *le type enfant + femme non accompagnée de son époux*: ce type de passage est en progression constante durant la période (38% à 45% des passages d'enfants).
- *le type enfant + homme non accompagné de son épouse*: très peu représenté en septembre 1687 (12% des passages), ce type de passage n'est privilégié qu'en avril 1688 (40%). Puis pour les autres mois, sans être majoritaire, il constitue le type de passage le plus fréquent pour les enfants après le passage avec une femme.

Notre hypothèse se voit confirmée: les enfants sont passés souvent en compagnie d'un seul de leurs parents, mais en proportions variables selon les moments. D'autre part, le passage d'enfants accompagnés d'adultes de sexe masculin n'a pas été rare, et dès 1688, il devient même plus fréquent que le passage d'enfants accompagnés d'un couple.

Précisons cependant que les couples ont voyagé avec un nombre très variable d'enfants, atteignant fréquemment cinq ou six unités. Les femmes ont elles aussi voyagé avec de nombreux enfants. En revanche, les passages d'hommes avec plus d'un enfant sont exceptionnels.

Quelques mots encore sur les deux dernières catégories figurant dans notre tableau: les hommes et les femmes ayant voyagé seuls. Par rapport au nombre total de personnes de ces deux catégories qui sont passées à Genève, les chiffres pour les mois d'août et septembre 1687 sont conformes à la moyenne (5,6% pour les hommes et 8% pour les femmes).

En fait, les maxima enregistrés dans la courbe des hommes et des femmes seuls se situent aux mois de janvier, février, mars et avril 1688, dans une période où inversement tous les autres statuts atteignent leur point le plus bas.

4. Evolution des statuts pour l'ensemble de la période, 1687-1689

Afin de compléter nos connaissances, nous avons calculé la part mensuelle respective des différents statuts. Ce type de calcul fait apparaître la composition du passage et permet aussi de suivre l'évolution chronologique de chaque statut.

- Au fil des mois, les couples représentent une part de plus en plus faible des passants assistés.

- Le groupe des femmes ne voyageant pas avec leur époux (= NFS), soit la majorité d'entre elles, représente une part relativement constante (autour de 20%) du passage mensuel, avec un léger tassement entre juillet 1687 et mars 1688, suivi d'une légère reprise jusqu'en mars 1689.

- Les hommes ne voyageant pas avec leurs épouses (NOR) occupent leur part la plus petite dans le flot de passants au mois de septembre 1687 (26,8% des passages). Mais ensuite, leur hausse est spectaculaire, atteignant son apogée au mois de juillet 1688, où à eux seuls ils représentent 65,1%, soit les deux tiers, de l'ensemble des passages. De janvier 1688 à février 1689, d'ailleurs, la part des hommes reste pour chaque mois égale ou supérieure aux 50% des passages, excepté pour les mois d'août 1688 (41,4%) et mars 1689 (43,3%).

- L'évolution chronologique de la part des enfants par rapport à celle des autres statuts reste plus difficile à décrire. Après une tendance générale à la baisse jusqu'en juillet 1688, elle subit une hausse aussi spectaculaire que brève en août 1688, puis retombe à son niveau précédent, avant d'amorcer une légère reprise de février à mars 1689.

5. Description générale du passage à Genève, 1687-1689

Si nous reprenons toutes nos observations, nous pouvons tenter de reconstituer la physionomie générale du passage des réfugiés à Genève de juillet 1687 à mars 1689:

- Août et septembre 1687 (7378 personnes): c'est à la fin du mois d'août que commence d'affluer un nombre de réfugiés sans commune mesure avec celui des mois et des années précédentes. Ce gonflement soudain de la population huguenote est surtout dû à la présence inhabituellement élevée de couples accompagnés de leurs enfants.

- Dès octobre, la situation se stabilise (moyenne mensuelle: 1316 personnes). Les couples avec enfants sont moins nombreux, les femmes voyageant sans leur mari continuent de représenter le cinquième environ des passages. C'est le passage des hommes, seuls ou en groupe, qui devient majoritaire.

- Dès ce moment, on assiste à une très nette baisse des passages pour tous les types de statuts (moyenne mensuelle dès décembre 1687: 203 personnes). Les hommes voyageant sans leur épouse constituent dès lors la majorité des réfugiés.
- Durant les quatre premiers mois de 1688, le secrétaire n'enregistre quasi que des hommes ou des femmes voyageant seuls. Les mois d'hiver découragent vraisemblablement les passages en groupe nombreux. Dès avril, le passage des enfants reprend, mais cette fois-ci ils apparaissent plus volontiers en compagnie d'hommes qu'en compagnie de couples (le passage avec des couples ne représente plus que le quart des passages d'enfants).
- En août 1688, le passage des enfants avec des couples ou avec des femmes redevient majoritaire. D'ailleurs, ce mois-là, le passage de couples augmente nettement. On peut y voir un écho de ce qui s'est passé en août 1687: indépendamment des circonstances particulières propres à 1687, l'affluence des couples et des enfants augmente durant les mois d'été. Pour les êtres plus fragiles comme pour les groupes plus nombreux, le beau temps faciliterait le franchissement de la frontière par les cols alpins. Notons tout de même qu'il faudrait disposer de données sur plusieurs années pour vérifier la récurrence du phénomène.
- De septembre 1688 jusqu'à mars 1689, le nombre de passages va globalement en diminuant (277 personnes à 187 personnes). Les couples n'excèdent pas 20 personnes par mois et le nombre d'enfants se maintient en dessous de 40 unités. Mais il est intéressant de constater que ces enfants voyagent maintenant de préférence avec les hommes ou les femmes, comme au début de l'année 1688.

De plus, ce qui frappe, c'est l'importance constante du groupe des hommes tout au long du phénomène que nous étudions. Comme on le voit, le flux incessant des hommes non accompagnés de leurs épouses a constitué pour ainsi dire le fonds constant du Refuge huguenot: il représente dans les années ordinaires du passage la moitié au moins des passants. On regrette d'autant plus que notre méthode de codage ne nous permette pas d'approfondir notre connaissance au sujet de ce groupe: leur voyage fut-il en majorité entrepris avec d'autres hommes, des femmes, des enfants? Varia-t-il au gré des circonstances ou des origines géographiques?

Dans le troisième chapitre de cette partie de notre travail, l'analyse des origines géographiques permettra de répondre partiellement à ces questions, en mettant à jour des différences considérables entre les comportements migratoires des différentes catégories de réfugiés selon qu'ils proviennent des diverses provinces françaises.

Légende

Dauphiné

- 1 Viennois
- 2 Grésivaudan
- 3 Valcluson
- 4 Valentinois
- 5 Diois
- 6 Gapençais
- 7 Embrunais
- 8 Baronnies

Provence

- 9 Haute-Provence
- 10 Basse-Provence

Vivaraïs

- 11 Vivaraïs-nord
- 12 Eyrieux
- 13 Vivaraïs-sud

Bas-Languedoc

- 14 Uzès
- 15 Nîmes
- 16 Montpellier

Cévennes

- 17 Anduze
- 18 Sauve
- 19 St-Germain-de-Galberte

Haut-Languedoc

- 20 Rouerque
- 21 Albigeois
- 22 Lauraguais
- 23 Foix
- 24 Armagnac
- 25 Bas-Quercy
- 26 Haut-Quercy

Béarn

- 27 Vic-Bilh
- 28 Nay
- 29 Oloron
- 30 Pau
- 31 Sauveterre
- 32 Orthez

Basse-Guyenne

- 33 Condomois
- 34 Bas-Agenais
- 35 Haut-Agenais
- 36 Périgord

Saintonge / Aunis / Angoumois

- 37 Saintes
- 38 Angoumois
- 39 St-Jean-d'Angély
- 40 Iles
- 41 Aunis

Poitou

- 42 Bas-Poitou
- 43 Moyen-Poitou
- 44 Haut-Poitou

Orléanais-Berry

- 45 Orléanais
- 46 Berry

Anjou / Touraine / Maine

- 47 Anjou
- 48 Touraine
- 49 Maine

Bretagne

- 50 Bretagne

Normandie

- 51 Cotentin
- 52 Caen
- 53 Falaise
- 54 Caux
- 55 Rouen
- 56 Alençon

Ile-de-France / Champagne / Picardie

- 57 Pays chartrain
- 58 Picardie
- 59 Ile-de-France
- 60 Champagne

Bourgogne

- 61 Dijon
- 62 Chalons-sur-Saône
- 63 Lyon
- 64 Pays de Gex



1. Provinces synodales et colloques

B. ANALYSE PAR ORIGINES: VARIATIONS CHRONOLOGIQUES

1. Remarques sur le découpage géographique utilisé

Le découpage qui sert de base à la mise en ordinateur de nos données est celui proposé par Samuel Mours¹⁰, qui reprend lui-même la division ecclésiastique en vigueur dans les Eglises protestantes au cours du XVII^e siècle. Rappelons qu'alors, le royaume était partagé en 16 provinces synodales, elles-mêmes divisées chacune en un nombre variable de colloques (voir carte N° 1). Chaque colloque regroupait 10 à 15 églises, donc équivalait toujours à une même population protestante. Les provinces à forte implantation réformée étaient donc divisées en plusieurs colloques de dimensions réduites (par exemple: Dauphiné, 8 colloques; Haut-Languedoc-Haute-Guyenne, 7 colloques), alors que les provinces où le protestantisme était minoritaire ne rassemblaient que des colloques au territoire très étendu (par exemple: Bretagne, 1 seul colloque; Anjou-Touraine-Maine, 3 colloques). Ceci explique le regroupement sous une seule «province» de régions généralement distinctes (par exemple Saintonge-Aunis-Angoumois). Ce système a du moins l'avantage de rendre possibles les comparaisons chiffrées (de province à province ou de colloque à colloque), puisqu'elles portent en principe sur une base de dimension identique.

2. Premiers résultats globaux

Dans notre registre, les origines des réfugiés apparaissent selon l'ordre de fréquence suivant:

Tableau 4. Provinces d'origine, totaux

Province	Nombre de personnes
Dauphiné	6 179
Vivarais	1 179
Bas-Languedoc	1 058
Haut-Languedoc	640
Cévennes	624
Provence	414
Basse-Guyenne	282
Bourgogne	207
Orléanais-Berry	53
Saintonge-Aunis-Angoumois	44
Ile-de-France-Champagne-Picardie	37

10 SAMUEL MOURS, *Le protestantisme en France au XVII^e siècle*, Paris, Librairie protestante, 1972, pp. 60-85.

Tableau 4 (suite)

Normandie	25	
Poitou	20	
Lorraine	11	
Anjou-Touraine-Maine	10	
Savoie	9	
Bretagne	3	
Sedan	3	
Béarn	1	
Alsace	–	
	10 799 personnes	64%
Sans origine	6 087 personnes	36%
Total	16 886 personnes	100%

Remarques:

- On constate que plus du tiers des mentions d'origine sont lacunaires. Pour nos analyses, nous avons néanmoins fait l'hypothèse probable que chaque province a été affectée par ces lacunes dans les mêmes proportions. Tous nos résultats ont été calculés sur les 10 799 mentions déclarées.
- Un tel tableau fait bien ressortir le poids extraordinairement fort de la province du Dauphiné comme zone de provenance des réfugiés. A elle seule, cette province fournit 57,2% de l'ensemble des passages dont l'origine est connue, donc dépasse même la somme des réfugiés en provenance du reste de la France!
- Ces chiffres impressionnants ne doivent cependant pas nous masquer ce qui se passe pour les autres provinces. A ne considérer que les chiffres en valeur absolue, on serait tenté de n'accorder d'importance qu'à la seule province du Dauphiné. Une analyse par pourcentage nous permettra de distinguer des variations dans le comportement migratoire des provinces nettement moins représentées.

3. Origine des réfugiés d'août-septembre 1687

Dans les pages précédentes, nous avons mis à jour la vague d'affluence de l'été 1687 et nous avons souligné le rôle extraordinaire qu'y jouèrent les enfants et les couples. Afin de mieux cerner ce phénomène, il nous reste à examiner d'où venaient tous ces réfugiés. Un premier tri sur les origines isolant les mois d'août et septembre 1687 a permis de dresser la carte des provenances par colloques.

Origine par colloques:

le poids du Dauphiné et de la Provence (carte N° 2)

On constate que l'origine des réfugiés pendant ces deux mois est concentrée sur quelques colloques du Dauphiné (dans l'ordre: Valcluson, Diois, Grésivaudan, Gapençais, Baronnies, Viennois, Embrunais, Valentinois, soit 77,8% du total des passages pour la seule province du Dauphiné), le colloque d'Eyrieux en Vivarais, celui de Nîmes en Bas-Languedoc et celui de Haute-Provence (pour tous: entre 900 et 170 réfugiés).

Un rapide calcul nous indique d'autre part qu'au total 63,3% des passages provençaux et 57% des passages dauphinois se sont effectués durant cette période. C'est donc à cette provenance inhabituellement élevée qu'on peut attribuer la hausse spectaculaire des passants en 1687.

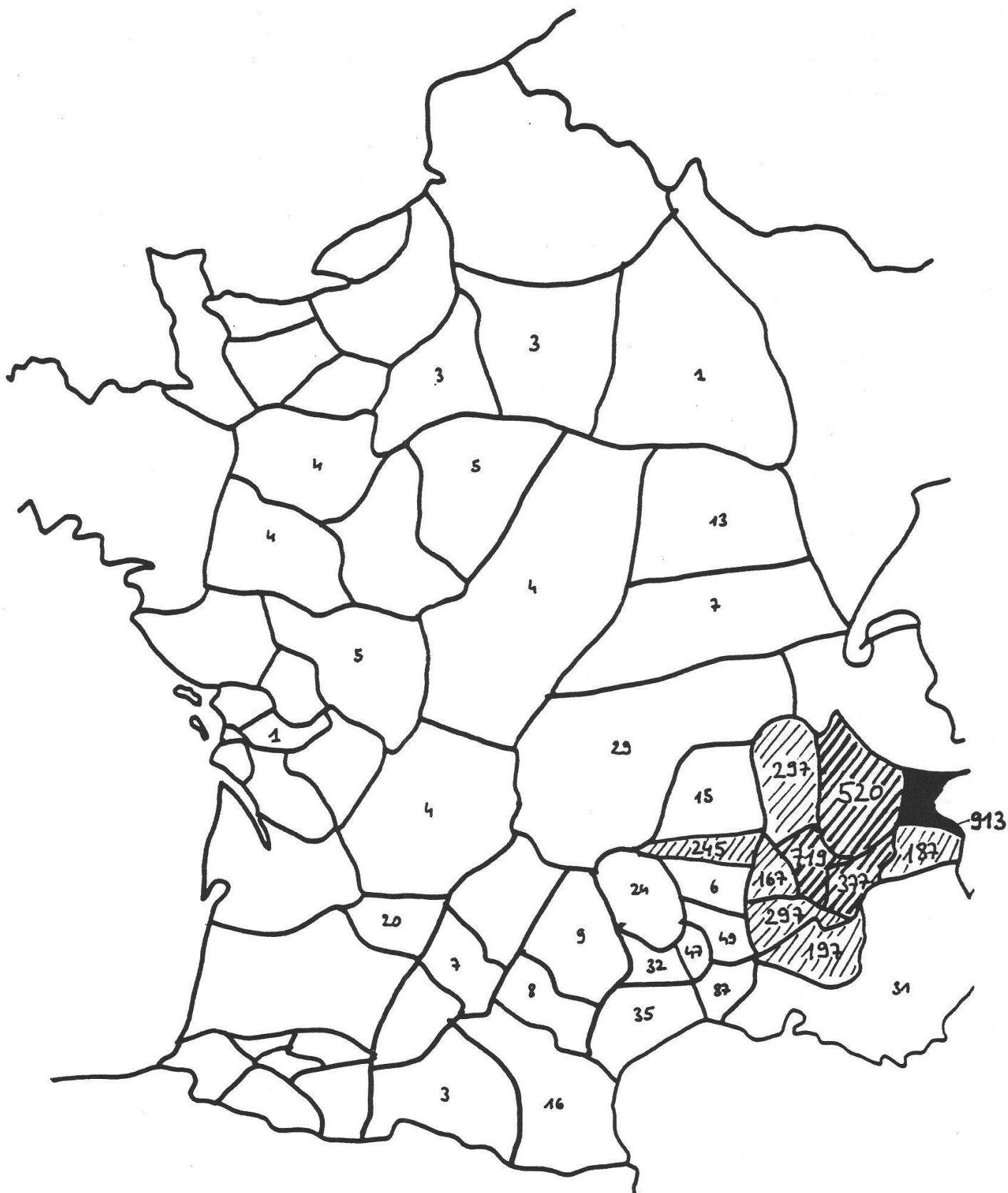
Pour affiner quelque peu ces résultats, nous avons fait la même comparaison par colloque. Cette analyse nous montre que ce sont surtout, pour le *Dauphiné*, les colloques du Valcluson (78%), du Val d'Oulx (68,4%), du Grésivaudan (57,3%) et du Viennois (55%) qui fournissent les gros contingents de 1687. Pour la *Provence*, le colloque de Haute-Provence fournit les 73% de ses passants¹¹.

Calcul par pourcentage: le comportement des autres provinces

A cet endroit de notre étude, on pourrait se demander si, pour la même période, les autres provinces ont, comme le Dauphiné et la Provence, un taux d'affluence supérieur à l'ordinaire, ce qui attribuerait le phénomène d'affluence à une attitude généralisée. En fait, si l'on procède pour les huit provinces les plus représentatives (c'est-à-dire qui fournissent entre 6200 et 200 réfugiés au total) à la même analyse par pourcentage, on découvre des disparités prononcées dans le comportement migratoire des provinces. Dans les mois qui suivent août et septembre 1687, elles laissent sortir leurs réfugiés dans les proportions suivantes: Bourgogne (76%), Vivarais (76%), Cévennes (82%), Bas-Languedoc (83%), Basse-Guyenne (92%), Haut-Languedoc (93%). Pour ces provinces, entre trois-quarts et neuf-dixièmes des passages s'effectuent *après* août et septembre 1687. Ceci nous montre bien que l'aire de provenance des réfugiés de 1687 se localise étroitement aux vallées du massif

11 D'autre part, le classement par fréquence dans nos fichiers nous apprend que les localités d'origine les plus souvent mentionnées pour ces colloques sont:

- pour le Valcluson: toutes les localités du Val Pragela (Fenestrelles, Mentoules, Les Traverses, Laval, Roure);
- pour le Val d'Oulx: Fenils au Val Cézane et Chaumont;
- pour le Grésivaudan: les localités du Trièves: Mens (354 personnes s'en déclarent originaires), Corps, La Mûre, ainsi que Grenoble et Saint-Jean-D'Hérans;
- pour le Viennois: Beaumont, Roybon, Chateaudouble, Combovin et Montmeyran;
- pour la Haute-Provence: les communes du massif du Lubéron: Lourmarin, Cabrière d'Aigues, Mérindol, Manosque.



Carte 2. Origines des réfugiés par colloques (août - septembre 1687).

Le poids du Dauphiné et de la Provence

alpin dauphinois et provençal, et que le phénomène d'affluence ne correspond pas à une attitude étendue à l'ensemble de l'aire de provenance des réfugiés.

La persécution dans les vallées vaudoises: une explication?

Il reste à comprendre pourquoi l'émigration dauphinoise des hautes vallées alpines a eu lieu précisément durant les deux mois d'août et septembre 1687.

Pour commencer, on se rappelle que le Valcluson (qui fournit de très loin le plus grand nombre de réfugiés), formé des Val Pragela et Val Pérouse, constituait à l'époque l'un des colloques de la province du Dauphiné. Mais déjà dans le texte de l'Edit de Nantes (1598), ces vallées, bien que peuplées à 90% de protestants, ne se virent plus reconnu l'exercice de la foi réformée. Tout au long du règne personnel de Louis XIV, les brimades allèrent en s'amplifiant, pour déboucher sur le décret du 7 mai 1685 qui, en avance de quelques mois sur la Révocation de l'Edit de Nantes, ordonnait la destruction des églises et la suppression de la foi réformée. Une première vague de réfugiés quitta alors le Valcluson, avant que le Roi n'interdise l'émigration. En 1687, Louis XIV revint sur sa décision et supprima l'interdiction de partir. Une seconde vague d'émigrants quitta à nouveau les vallées vaudoises¹². C'est l'arrivée de celle-ci à Genève que nous saisissons à travers nos chiffres.

Cependant, cette explication ne vaut que pour les vallées vaudoises du Valcluson. Elle ne rend pas compte de ce qui se passe dans les autres colloques dauphinois, qui, sans subir des sévices plus graves, et soumis eux à l'interdiction d'émigrer, laissent néanmoins sortir massivement leurs ressortissants. En fait, ce sera plus dans la parenté sociologique que dans une décision politique ponctuelle que nous chercherons à comprendre la solidarité de comportement manifestée dans la région alpine du Dauphiné.

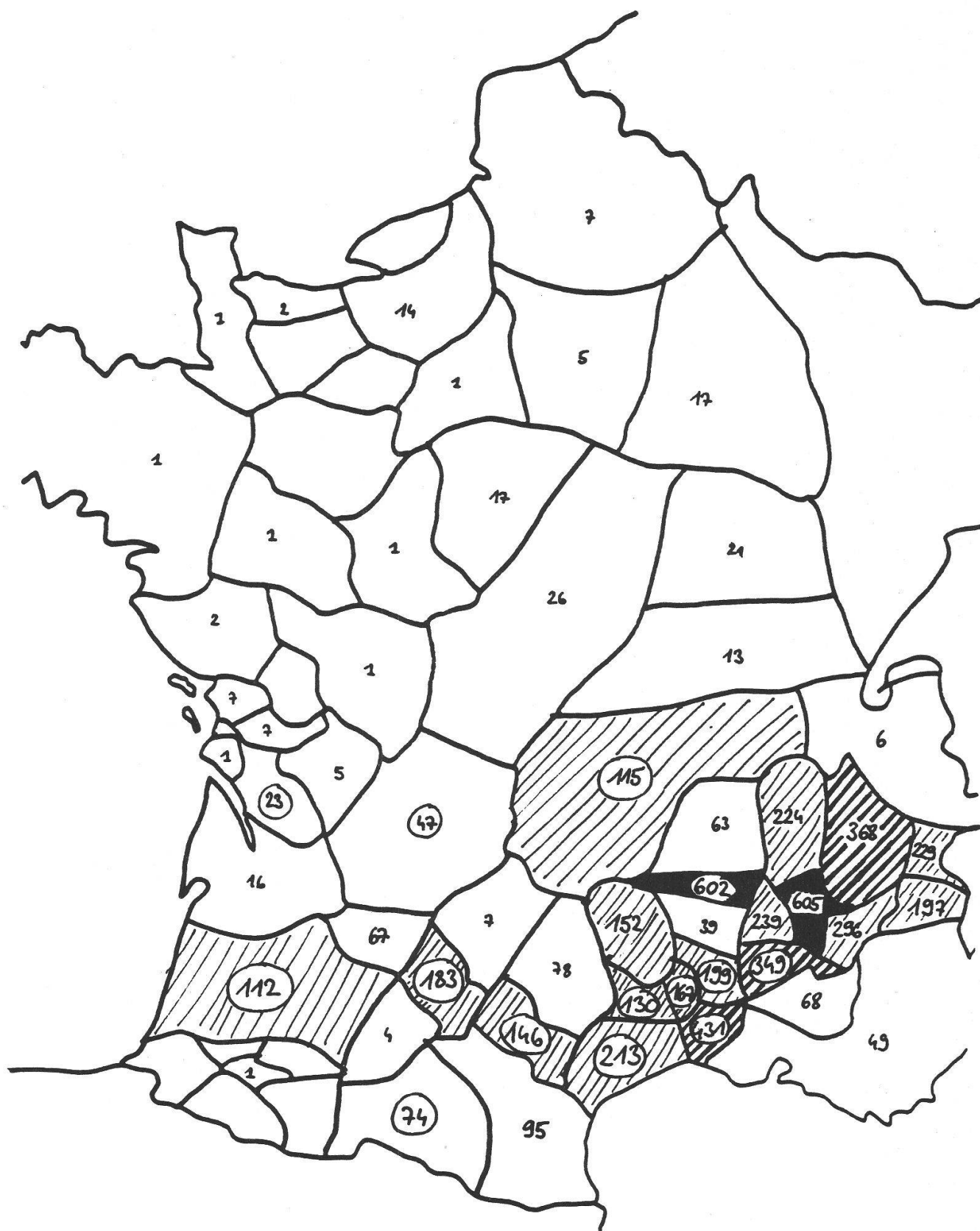
4. Origine des réfugiés, juillet 1687–mars 1689 (carte N° 3)

On peut comparer maintenant notre carte N° 2 avec la carte N° 3 qui montre l'origine géographique des réfugiés pour toute notre période sans les mois d'août et septembre 1687¹³.

On constate immédiatement que la zone de provenance des réfugiés s'étend au sud-ouest: certains colloques prennent une importance très forte, ceux des provinces de Bas-Languedoc, Haut-Languedoc, Cévennes,

12 Cf. THÉO KIEFNER, *Die Waldenser zwischen alter und neuer Heimat, 1685–1700*, Mühlacker, 1985.

13 Les nombres entourés d'un cercle figurent les colloques dont le nombre de fugitifs croît dans des proportions étonnantes.



Carte 3. Origines des réfugiés par colloques (juillet 1687 / octobre 1687 - mars 1689).

L'extension du sud-ouest

Guyenne-Basse. D'autres font leur apparition: par exemple le Condomois, qui acquiert aussitôt une extension considérable. Le nord de la France aussi gagne quelque représentativité (en Orléanais-Berry particulièrement ou en Normandie, totalement absente en août et septembre 1687).

Ce sont donc principalement les provinces du sud-ouest de la France qui ont pris le relais du Dauphiné et de la Provence dans l'origine géographique des réfugiés à Genève après août et septembre 1687.

C. RECOUPEMENT DES ANALYSES PAR STATUTS ET PAR ORIGINES

Nous venons de voir de quelles régions provenaient les réfugiés de la grande vague de 1687, ainsi que leur origine dans les mois qui suivirent l'été 1687. Mais une analyse des provenances depuis le début du Refuge, tenant compte aussi des dépouillements de M^{lle} Cécile Holtz, doit nous apporter les derniers résultats dont nous avons encore besoin pour aborder la synthèse de notre travail.

1. *Extension chronologique*

Pour cette partie-ci de l'analyse qui porte sur un échantillon plus vaste, nous avons déterminé trois périodes chronologiques, découpées en fonction de leur situation par rapport à la vague d'affluence (avant/pendant/après) et que nous allons comparer entre elles. La *première période* est celle examinée par Cécile Holtz. Elle débute en janvier 1684 et se termine en décembre 1686, totalisant 5204 réfugiés. La *deuxième période* regroupe les deux mois d'août et septembre 1687 et totalise 7368 personnes. La *dernière période* s'étend de juillet 1687 à mars 1689, sauf les mois d'août et septembre 1687, et compte 9518 personnes.

Afin d'obtenir une image précise de ces différentes phases du Refuge du point de vue de la variation des provenances géographiques d'une part et du point de vue de la variation des statuts d'autre part, il est nécessaire d'introduire ici le tableau suivant, auquel nous nous rapporterons fréquemment dans les pages suivantes.

Tableau 5. Origine des réfugiés par statuts

I. 1^{re} période: janvier 1684–décembre 1686*

Origine	Enfants	Couples	NFS	NOR	Total
1. DAU	133	144	195	680	1152
2. BOU	65	90	155	182	492
3. LAB	27	58	38	192	315
4. VIV	10	18	15	147	190
5. ICP	8	6	83	42	133
6. ALS	11	14	45	29	99
7. CEV	2	6	4	64	76
8. LAH	4	6	7	58	75
9. ORB	5	8	2	36	51
10. ATM	5	8	5	30	48
11. NIE	1	4	4	33	42
12. GUB	–	–	–	32	32
13. SAA	4	6	1	19	30
14. POI	2	4	1	10	17
15. LOR	1	2	–	9	12
16. Divers	1	8	–	11	20
Total	484	468	992	2050	3994
Inconnus	211	86	437	476	1210
Total	695	554	1429	2526	5204

II. 2^e période: août–septembre 1687

Origine	Enfants	Couples	NFS	NOR	Total
1. DAU	1147	642	818	912	3519
2. VIV	69	40	65	103	277
3. PRO	86	64	32	80	262
4. LAB	31	10	46	97	184
5. CEV	19	8	20	67	114
6. BOU	17	8	12	13	50
7. LAH	17	6	5	18	46
8. GUB	2	2	3	17	24
9. Divers	8	6	4	24	42
Total	1396	786	1005	1331	4518
Inconnus	874	430	772	774	2850
Total	2270	1216	1777	2105	7368

III. 3^e période: juillet 1687/ octobre 1687–mars 1689

Origine	Enfants	Couples	NFS	NOR	Total
1. DAU	545	236	630	1249	2660
2. VIV	123	58	198	523	902
3. LAB	160	82	186	446	874
4. LAH	52	36	69	437	594

Tableau 5 (suite)

5. CEV	41	12	115	342	510
6. GUB	22	12	26	198	258
7. BOU	46	28	29	54	157
8. PRO	40	34	27	51	152
9. Divers	37	24	17	91	169
Total	1066	522	1297	3391	6276
Inconnus	764	296	883	1299	3242
Total	1830	818	2180	4690	9518

* Pour la commodité de lecture du tableau, les noms des provinces sont donnés sous abréviations. Celles-ci se décodent ainsi: DAU = Dauphiné, BOU = Bourgogne, LAB = Bas-Languedoc, VIV = Vivarais, ICP = Ile-de-France/Champagne/Picardie, ALS = Alsace, CEV = Cévennes, LAH = Haut-Languedoc, ORB = Orléanais-Berry, ATM = Anjou/Touraine/Maine, NIE = Normandie, GUB = Basse-Guyenne, SAA = Saintonge/Aunis/Angoumois, POI = Poitou, LOR = Lorraine, PRO = Provence.

Analyses et commentaires: caractéristiques des trois périodes

Une première comparaison sur les origines par provinces nous indique déjà de fortes disparités temporelles. Si on dresse pour chaque tranche chronologique la liste des provinces fournissant le plus fort contingent de réfugiés, on constate que:

– *Pour la 1^{re} période (1684–1686)*, il s'agit des provinces suivantes: le Dauphiné (41,3%), la Bourgogne (17,6%), le Bas-Languedoc (11,3%), le Vivarais (6,8%), l'Ile-de-France–Champagne–Picardie (5%), l'Alsace (3,5%), les Cévennes (2,7%) et le Haut-Languedoc (2,7%).

Ce qui nous frappe immédiatement, c'est la présence dans cette liste de provinces qui ne réapparaissent pas par la suite, telles que l'Ile-de-France–Champagne–Picardie, l'Alsace et la Bourgogne. Si l'on examine ces mêmes origines en distinguant les différents statuts entre eux, on constate que ce sont les femmes sans époux qui grossissent les chiffres: 16% d'entre elles sont originaires de Bourgogne (11,5% chez les hommes sans épouse), et 8% d'Ile-de-France–Champagne–Picardie (2,6% chez les hommes). Dans le groupe des femmes toujours, l'Alsace dépasse le Bas-Languedoc comme zone de provenance.

Signalons cependant que les mentions d'origine lacunaires sont deux fois plus nombreuses chez les femmes que chez les hommes à cette période-là. On peut donc penser que le rétablissement de ces renseignements comblerait peut-être le déficit constaté pour les provinces du Bas-Languedoc et du Dauphiné. Mais il n'expliquerait pas pour autant la part très élevée des provinces du nord-est de la France dont la présence dans nos statistiques

reste surprenante. Il existe bien pour la période en question deux zones de provenances différentes, l'une concentrée au sud-est (d'où proviennent en majorité des hommes), et l'autre au nord-est et au centre de la France (dont proviennent en majorité des femmes).

On constate donc qu'au début du Refuge, les protestants proviennent déjà des zones qui deviendront les principaux foyers d'émigration. Mais en même temps, une fraction importante des femmes sans époux fuit des provinces qui ne joueront plus qu'un rôle mineur dès 1687. Il reste difficile d'expliquer ce phénomène de bipolarité des origines, mais, remarquons, nous pouvons le mettre en parallèle avec les observations de G. Perrenoud: durant tout le XVII^e siècle, la Bourgogne, la Champagne, la Picardie et l'Alsace sont des régions traditionnellement attirées par Genève¹⁴. Il y aurait donc deux phénomènes qui se superposeraient encore au début du Refuge: le début de la migration huguenote et la persistance d'une migration traditionnelle vers Genève. Il resterait à comprendre en quoi cette attitude est propre aux femmes et non à l'ensemble des fugitifs.

Le groupe des couples quant à lui suit un comportement analogue à celui des hommes, sauf en ce qui concerne la Bourgogne, assez fortement représentée comme zone d'origine.

– Pour la 2^e période (août et septembre 1687), l'ordre des provinces est le suivant: Dauphiné (77,8%), Vivarais (6,1%), Provence (5,8%), Bas-Languedoc (4%) et Cévennes (2,5%).

Les femmes et les hommes sont représentés de manière identique dans chaque province, sauf en ce qui concerne la Bourgogne, encore légèrement majoritaire chez les femmes. Pour ces deux statuts, c'est surtout l'émergence de la Provence comme lieu d'origine qui saute aux yeux (elle passe de 6 à 262 émigrants). Signalons aussi (comme nous l'avons déjà dit tout à l'heure) que la Provence, en 4^e position chez les hommes comme chez les femmes, occupe en revanche la seconde place chez les couples et chez les enfants.

– Pour la 3^e période (juillet 1687–mars 1689, moins août–septembre 1687), on trouve d'abord le Dauphiné (42,4%), le Vivarais (14,4%), le Bas-Languedoc (13,9%), le Haut-Languedoc (9,5%), les Cévennes (8,1%) et la Basse-Guyenne (4,1%).

On peut remarquer que le Dauphiné diminue d'un tiers le nombre de ses émigrants, alors qu'on assiste à un spectaculaire essor d'autres provinces, qui multiplient leurs fugitifs entre 3 (Vivarais) et 13 (Haut-Languedoc), mais ce développement de l'émigration n'est pas composé pareillement pour chaque province: pour le Vivarais, le Haut-Languedoc et la Basse-Guyenne, ce sont les hommes surtout qui sortent beaucoup plus nombreux; pour les Cévennes, ce sont curieusement les femmes et les hommes. Le Bas-Languedoc, lui, se

14 Voir A. PERRENOUD et G. PERRET, *Livre des habitants de Genève*, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1985, p. 21.

démarque du comportement général: l'accroissement des départs a lieu pour toutes les catégories de réfugiés.

Pour tous les statuts, on assiste à un recul très net de la Provence: en 7^e position, sauf pour les couples (5^e position).

III. Synthèse et conclusions

La présentation de nos résultats achevée, nous allons tâcher de les regrouper et de les confronter pour obtenir un éclairage plus précis sur les premières années du Refuge à Genève ainsi que sur la sociologie et la chronologie des départs pour les sept provinces françaises les plus représentées parmi la population réfugiée.

Rappelons d'abord quelques résultats:

- les provinces du Dauphiné, du Bas-Languedoc, de la Bourgogne et de la Provence laissèrent partir une population assez mélangée, où les couples, les femmes et les enfants représentèrent, selon les moments, une forte proportion des migrants;
- au contraire, les provinces du Haut-Languedoc, du Vivarais et des Cévennes fournirent essentiellement une population migrante masculine dans les proportions les plus élevées, ceci tout au long des années que nous avons dépouillées.

Rappelons d'autre part que nous avons constaté que les provinces du Bas-Languedoc, de la Bourgogne, du Haut-Languedoc, du Vivarais et des Cévennes laissèrent sortir dans une écrasante proportion leurs émigrants *après* août et septembre 1687.

Si nous combinons maintenant les résultats de ces deux analyses (variation des statuts par province et variation chronologique par province), nous distinguons finalement trois types de comportement caractérisant les zones de provenance:

1^{er} type: **Dauphiné et Provence:** (7551 réfugiés)

Ces deux provinces laissèrent partir une population où la part des couples et des enfants était relativement élevée, et sur un laps de temps très ramassé (essentiellement août et septembre 1687).

2^e type: **Bas-Languedoc et Bourgogne:** (2072 réfugiés)

Ces deux provinces laissèrent sortir relativement beaucoup de couples et d'enfants, mais surtout *après* la vague d'affluence, et sur une longue période (étalement du Refuge).

3^e type: **Haut-Languedoc, Vivarais et Cévennes:** (2784 réfugiés)

Ces trois provinces laissèrent sortir des hommes dans des proportions

beaucoup plus fortes que toutes les autres. Pour elles aussi, les départs eurent lieu en grande partie *après* l'été 1687.

Il reste bien sûr à comprendre les raisons de ces parentés. Une étude comme celle-ci, basée essentiellement sur des données chiffrées et des analyses statistiques, ne permet pas de résoudre les questions qu'elle soulève. C'est pourquoi nous ne ferons qu'esquisser quelques directions de recherche possibles.

Pour mieux comprendre en quoi les provinces d'un même groupe peuvent être parentes, nous nous sommes attachés à retrouver d'autres caractéristiques communes.

Nous constatons que le premier groupe rassemble deux provinces du massif alpin, toutes deux proches de la Suisse. La parenté géographique se double d'une parenté socio-économique. L'absence d'indications sur la profession des réfugiés ne nous permet pas de reconstituer le profil socio-économique des émigrants de ces provinces, mais l'analyse par colloques nous l'a confirmé: ce sont essentiellement les régions de haute montagne (Haute-Provence, Valcluson, Grésivaudan, ...) qui ont fourni les gros contingents de réfugiés. Il n'est pas téméraire de postuler qu'il s'agissait là d'une population très largement active dans le secteur agricole (culture et élevage), peu instruite et sans maîtrise des techniques industrielles.

Le second groupe rassemble plutôt des provinces où la population émigrante provenait soit des milieux urbains, soit des zones rurales de plaines autour de ces centres urbains. L'analyse par fréquence des noms de villes montre que pour le Bas-Languedoc, un quart des émigrants annoncent venir de la seule ville de Nîmes. Pour la Bourgogne, la même analyse nous indique que 53,6% des protestants viennent des villes de Pailhat, Pont-de-Veyle, Ils-sur-Tille et Lyon.

Le troisième groupe rassemble aussi des provinces montagneuses, mais qui n'appartiennent pas au massif alpin. Ces provinces sont plus éloignées de la Suisse que le Dauphiné et la Provence. Ce qui les apparente surtout, c'est que le protestantisme y est solidement implanté. On sait que c'est dans ces trois régions que la résistance à la reconquête catholique sera la plus violente, par la constitution de bandes armées qui déjoueront longtemps les armées royales. C'est là aussi que prêcheront les «Inspirés» autour des années 1700, après avoir fait des adeptes dans les vallées dauphinoises. On discerne d'ailleurs là une autre parenté entre ces trois provinces et celles du premier groupe: la résistance armée au catholicisme (il est en effet permis de rapprocher la reconquête armée des vallées vaudoises par les réfugiés en 1687 à la rébellion plus tardive, et moins chanceuse, des Camisards dès 1702).

En fait, on serait tenté d'opposer d'un côté le comportement des protestants des villes et des plaines du sud de la France, plus disposés à quitter leur pays avec toute leur famille, au comportement des protestants des massifs

montagneux (Centre et Alpes), farouches et pauvres, où seuls les hommes sortirent de France.

Mais le comportement du Dauphiné et de la Provence apporte un correctif à cette hypothèse. Dans ces régions alpines, l'émigration fut aussi générale (comme pour les zones urbaines), bien que leur constitution sociologique et confessionnelle fût plus proche de celles des provinces du troisième groupe. Est-ce à dire alors que l'opposition plaines urbaines/vallées montagneuses n'est pas entièrement satisfaisante?

Il est bien évident que l'éloignement respectif de la Suisse peut expliquer qu'à situation semblable, le comportement de deux régions ait pu être aussi différencié.

Mais ce que ces quelques réflexions montrent surtout, c'est dans quelle ignorance nous sommes encore au sujet des modalités de départ choisies par les réfugiés dans chaque localité. Une comparaison entre des villages du Dauphiné et des localités du groupe Haut-Languedoc-Vivarais-Cévennes devrait nous éclairer sur la genèse de ces départs, sur leur véritables conséquences démographiques, économiques, sociologiques. D'autre part, la poursuite du dépouillement des registres genevois nous donnerait certainement nombre de perspectives permettant de retracer l'évolution ultérieure du Refuge à Genève. Comme on le voit, ce travail n'a pu indiquer qu'un début d'analyse. Il serait maintenant passionnant de vérifier si les comportements migratoires que nous avons mis à jour restent constants, se modifient ou se substituent à d'autres dans les années postérieures à 1688. Ce n'est qu'à ces conditions que des affirmations définitives pourront être avancées sur le phénomène du Refuge. Le travail ne manque pas, le territoire de l'historien du protestantisme est bien loin d'être entièrement défriché.